

17 juillet 2014

Propos introduction de Maurice GEORGES, directeur des services de la navigation aérienne, à la table ronde sur les métiers des ICNA.

Comme vient de le rappeler Monsieur le Secrétaire d'Etat, le plan stratégique de la DSNA fixe les grandes lignes de modernisation de notre service public de sécurité au service de nos usagers et clients pour la période RP2 2015-2019 qui s'annonce, pour le ciel unique européen comme pour nos territoires et aéroports. Il sera sous-tendu par cinq grands piliers de modernisation : la mise en œuvre de la nouvelle démarche de management intégré de la sécurité, la modernisation de nos infrastructures techniques, la formation professionnelle et opérationnelle, l'amélioration de notre organisation ainsi que le renforcement de nos processus de management.

C'est un enjeu exigeant, pour ne pas dire un défi, qui s'offre à nous compte tenu de l'effort national de réduction des effectifs de fonctionnaires marqué depuis plusieurs années. Le plan stratégique de la DSNA verra ses ressources financières augmenter sur la période 2015-2019, mais les effectifs qui seront affectés et qualifiés à la DSNA sont d'ores et déjà globalement connus et les marges de manœuvre devront être dégagées en interne.

Dans ce cadre, l'objectif sera à la fois :

- d'assurer l'écoulement du trafic aérien en toute sécurité et dans le respect des objectifs de performance, pour tous nos clients, usagers et

partenaires ; la croissance à moyen terme du trafic n'est pas remise en cause et les caractéristiques du trafic changent sensiblement (un trafic qui bien que n'ayant pas atteint en moyenne celui de 2008, bat régulièrement des records de trafic à la pointe, puisque la DSNA vient à nouveau de contrôler plus de 10 000 vols en une journée la semaine dernière) ;

- de dégager l'expertise nécessaire à la réussite de la modernisation des systèmes tout en renforçant nos modes de management et de pilotage du programme technique pour assurer la tenue des objectifs du plan stratégique;
- de jouer un rôle moteur dans la construction du Ciel unique européen, pour une DSNA prestataire performante et reconnue au niveau européen comme au niveau mondial, dans un environnement de plus en plus compétitif.

Pour accompagner la mise en œuvre de notre plan stratégique et préparer l'avenir, Monsieur le Secrétaire d'Etat a confié à Monsieur Jean-Michel Vernhes l'animation de cette table ronde sur les métiers des ICNA.

La prise en compte et l'évolution des métiers des ICNA est en effet au cœur de la stratégie de la DSNA, premier prestataire de navigation aérienne européen. Créé en 1990, le corps des ICNA est tout à fait original au cœur de la fonction publique comme vis-à-vis de ses homologues européens. Il couvre un spectre large de compétences pour des ingénieurs formés à haut niveau universitaire ayant vocation à exercer non seulement leurs fonctions

premières de contrôleurs aériens mais également des fonctions d'expertise et de management des services opérationnels de la DSNA.

Les ICNA sont donc, et continueront à être, les acteurs du service en temps réel mais également de la modernisation de la DSNA, pour la sécurité et la performance du service public aujourd'hui comme à long terme. Cette modernisation, au service des clients et usagers de la navigation aérienne, se comprend aussi bien sur le plan technique que sur le plan de l'organisation du travail et des services. Les ICNA ne sont pas seuls au sein de la DSNA, qui regroupe l'ensemble des métiers de la chaîne de sécurité de la navigation aérienne ; mais ils ont un rôle déterminant qui est reconnu, et qui engage notre responsabilité collective comme la responsabilité individuelle de chacun.

Je propose d'entamer les travaux de notre table ronde sur trois grands thèmes d'étude relatifs aux métiers des ICNA.

Premièrement, les ICNA sont formés pour être des contrôleurs, des ingénieurs et des managers, et ils ont vocation à exercer ces trois fonctions pour la DSNA. Tout en étant conscient que l'activité opérationnelle de contrôle aérien représente plus de 80 % de l'activité du corps, il s'agit d'un enjeu primordial non seulement de formation initiale et continue mais également d'organisation des services et des programmes qu'il faudra approfondir.

Deuxièmement, la DSNA est une grande maison, riche d'un grand nombre de centres de contrôle et de services centraux dont la diversité permet à chacun des ICNA d'espérer trouver au fil de sa carrière sa ou ses meilleures

affectations en fonction de ses compétences, ses centres d'intérêt et ses aspirations personnelles. De même, la DSNA doit valoriser au mieux ces compétences en organisant les services pour que chaque des ICNA, qu'il soit affecté au CRNA-Est ou au CRNA-Sud-Est, à Roissy ou à Fort-de France, à Chambéry ou à la DTI, puisse donner le meilleur de lui-même, au sein d'une équipe de contrôleur, d'une subdivision, d'un service ou d'une direction centrale de la DGAC. Chaque service a ses exigences, et la DSNA est prête à étudier des évolutions d'organisation du travail différenciées, au delà de la diversité existant d'ores et déjà, pour autant que le cadre national d'organisation de la DSNA comme du corps et des métiers des ICNA soit préservé.

Enfin, la gestion individuelle des compétences, des fonctions et de la carrière de chaque ICNA est pour moi aussi importante que l'organisation générale des métiers des ICNA. Et je pense que cette dimension individuelle doit être plus développée que ce qu'elle est d'ores et déjà. Une nouvelle démarche devrait nous permettre de suivre, proposer et le cas échéant évaluer l'adéquation entre le poste tenu, les attentes individuelles, les compétences et les qualifications, et les besoins du service, tout au long de la carrière de chaque ICNA. Ainsi, depuis sa qualification initiale en sortie de l'ENAC jusqu'à la retraite -qui comme vous le savez fera l'objet d'une démarche de suivi particulière dans le cadre du nouvel observatoire des retraites- chaque ICNA devrait pouvoir être confiant sur le fait que sa vie professionnelle et celle de la DSNA sont intimement liées, en toute cohérence avec son engagement dans un corps aussi spécifique que celui des ICNA.

En conclusion, je porte beaucoup d'espoir sur la qualité et l'envergure des débats de cette table ronde qui me paraît une occasion unique d'avancer sur des thèmes qui ne surprendront personne mais que nous n'avons jusqu'ici pas toujours pu approfondir. Je suis aussi conscient du fait que l'originalité de cette démarche vient du fait qu'elle se démarque des débats plus traditionnels que nous avons, que nous avons pu avoir, et que nous aurons nécessairement encore dans le cadre du dialogue social de la DGAC.

Je fais une grande confiance à Jean-Michel Vernhes pour savoir nous guider dans ces réflexions, nous faire part de son expérience et savoir enrichir nos débats en nous ouvrant sur le monde extérieur en tant que de besoin, comme il sied à un service public de premier plan ouvert à ses clients, usagers et partenaires, en France comme à l'étranger au cœur du ciel unique européen.